Schilo
Découvrir Jésus

FICHE D'ÉTUDE BIBLIQUE

ANX026 · ANNEXES DÉDIÉES

Révélation divine et sagesse de cour dans l’Ancien Testament

L'opposition de Daniel 2 entre les sages de Babylone et la révélation divine ne doit pas conduire à considérer toute forme de sagesse humaine comme…

LECTURE	RÉFÉRENCES	LIVRES CITÉS	PUBLIÉE
29 min	32	7	27/10/2026

MISE À JOUR
29/10/2026

SOURCE
https://schilo.org/anx026-revelation-divine-et-sagesse-de-cour-dans-lancien-testament/

EXPORTÉE LE
04/11/2026

DROITS
© 2026 Schilo — Tous droits réservés

SOMMAIRE

1. La Bible ne condamne pas toute sagesse humaine 2
2. Daniel lui-même reçoit une formation babylonienne 3
3. La sagesse humaine possède une limite 3
4. La Torah interdit de rechercher certaines connaissances par la divination 4
5. Balaam : une figure particulièrement instructive 4
6. Saül et la recherche d’une parole devenue inaccessible 5
7. Achab et les prophètes de cour 5
8. La révélation ne se soumet pas aux attentes du souverain 6
9. Élie au Carmel : une confrontation différente 7
10. Moïse et les magiciens d’Égypte 7
11. Il ne faut pas rendre tous ces récits identiques 8
12. La sagesse des nations n’est pas toujours présentée négativement 8
13. Jérémie et les prétentions des sages 9
14. Ésaïe et la sagesse politique des puissances 10
15. La révélation prophétique n’est pas une divination biblique 10
16. La prière n’est pas une technique de divination 10
17. Le véritable sage reconnaît la source de sa sagesse 12
18. Une théologie applicable au pouvoir politique 12
19. Daniel 2 ne célèbre donc pas l’ignorance 12
20. Une différence fondamentale entre sagesse et révélation 13
21. Conclusion 13
Lexique 15

1. La Bible ne condamne pas toute sagesse humaine

L'opposition de Daniel 2 entre les sages de Babylone et la révélation divine ne doit pas conduire à considérer toute forme de sagesse humaine comme illégitime.

L'Ancien Testament accorde au contraire une grande valeur à la sagesse.

Salomon demande à Dieu :

« un cœur qui écoute pour juger ton peuple, pour discerner le bien du mal » (1 Rois 3.9).

Dieu lui accorde :

« un cœur sage et intelligent » (1 Rois 3.12).

La sagesse peut donc être un don divin utilisé dans l'administration, la justice et le gouvernement.

Le problème de Daniel 2 n'est pas l'existence du savoir. Il concerne la prétention à connaître ce qui demeure inaccessible sans révélation.

2. Daniel lui-même reçoit une formation babylonienne

Cette distinction apparaît dès Daniel 1.

Les jeunes Judéens doivent apprendre :

« les lettres et la langue des Chaldéens » (Daniel 1.4).

Daniel ne refuse pas cette formation.

Le texte affirme même :

« Dieu accorda à ces quatre jeunes gens de la connaissance et de la perspicacité dans toutes les lettres et dans toute la sagesse » (Daniel 1.17).

Le livre ne construit donc pas une opposition simpliste entre connaissance profane et connaissance religieuse.

Daniel peut acquérir les savoirs de son environnement.

Mais lorsqu'il s'agit du mystère de Daniel 2, cette formation ne suffit pas.

Il faut une révélation.

3. La sagesse humaine possède une limite

Cette limite est exprimée avec une particulière netteté par les Chaldéens :

« Il n'existe personne sur la terre qui puisse faire ce que demande le roi » (Daniel 2.10).

Leur affirmation ne signifie pas que leurs connaissances sont inexistantes.

Elle signifie qu'elles ne permettent pas de franchir certaines limites.

Daniel confirme leur diagnostic lorsqu'il déclare :

« Ce mystère que le roi demande, ce ne sont ni les sages, ni les astrologues, ni les magiciens, ni les devins qui peuvent le révéler au roi » (Daniel 2.27).

Le récit ne prétend donc pas que les sages auraient simplement choisi une mauvaise méthode alors qu'une meilleure technique humaine aurait permis de réussir.

Le mystère doit être révélé par Dieu.

4. La Torah interdit de rechercher certaines connaissances par la divination

La législation d'Israël établit une distinction entre la révélation reçue de Dieu et les pratiques divinatoires utilisées parmi les nations.

Deutéronome 18 interdit notamment :

« celui qui pratique la divination, l'astrologue, celui qui tire des présages, le sorcier, celui qui jette des sorts, celui qui consulte les esprits ou les spirites, celui qui interroge les morts » (Deutéronome 18.10-11).

Le passage poursuit en annonçant un prophète que Dieu fera surgir et auquel le peuple devra prêter attention (Deutéronome 18.15-19).

La structure est significative.

Israël ne doit pas rechercher la connaissance divine par les moyens divinatoires des nations.

Dieu communique lui-même sa parole.

La question n'est donc pas seulement celle de l'existence d'une connaissance surnaturelle, mais celle de sa **source légitime**.

5. Balaam : une figure particulièrement instructive

L'histoire de Balaam en Nombres 22-24 apporte une perspective complémentaire.

Balak, roi de Moab, cherche à obtenir une parole efficace contre Israël et fait appel à Balaam.

Mais Balaam déclare :

« Quand Balak me donnerait sa maison pleine d'argent et d'or, je ne pourrais transgresser l'ordre de l'Éternel, mon Dieu, pour faire quoi que ce soit de ma propre initiative » (Nombres 22.18).

Plus tard, il affirme :

« Comment pourrais-je maudire celui que Dieu ne maudit pas ? » (Nombres 23.8).

Le récit montre ainsi qu'une parole concernant le dessein de Dieu ne peut pas être manipulée par la volonté d'un roi.

La puissance politique peut convoquer le spécialiste ; elle ne peut pas commander à Dieu le contenu de la révélation.

Cette situation présente un parallèle de principe avec Daniel 2.

6. Saül et la recherche d’une parole devenue inaccessible

1 Samuel 28 offre un exemple inverse et tragique.

Saül cherche une réponse de Dieu alors que :

« l'Éternel ne lui répondit ni par des rêves, ni par l'urim, ni par les prophètes » (1 Samuel 28.6).

Il se tourne alors vers une pratique qu'il avait lui-même interdite et consulte la femme d'En-Dor (1 Samuel 28.7-11).

Le récit illustre une différence importante entre révélation et contrôle.

L'être humain ne peut pas obliger Dieu à parler.

L'absence de réponse divine ne légitime pas le recours à des moyens interdits pour obtenir une connaissance inaccessible.

Daniel 2 présente l'autre versant de cette vérité : Daniel demande humblement la compassion de Dieu, et Dieu choisit de révéler le mystère.

7. Achab et les prophètes de cour

1 Rois 22 présente une autre confrontation entre pouvoir royal et parole prophétique.

Achab consulte environ quatre cents prophètes au sujet d'une campagne militaire (1 Rois 22.6).

Tous annoncent le succès.

Josaphat demande cependant :

« N'y a-t-il plus ici aucun prophète de l'Éternel par qui nous puissions le consulter ? » (1 Rois 22.7).

Michée, fils de Jimla, est alors convoqué.

Le messager qui vient le chercher lui demande de conformer sa parole à celle des autres prophètes.

Michée répond :

« L'Éternel est vivant ! J'annoncerai ce que l'Éternel me dira » (1 Rois 22.14).

Cette déclaration exprime un principe fondamental de la prophétie biblique : le messager n'est pas propriétaire du message.

8. La révélation ne se soumet pas aux attentes du souverain

Achab souhaite entendre une parole favorable.

Nébucadnetsar souhaite obtenir une réponse à son exigence.

Dans les deux cas, la position royale ne donne pas au souverain la maîtrise de la révélation.

Le prophète ou le serviteur de Dieu ne peut produire la parole demandée simplement parce que le roi l'exige.

Daniel doit attendre que le mystère lui soit révélé.

Michée doit dire ce que Dieu lui communique.

La souveraineté de la révélation demeure donc du côté de Dieu et non du pouvoir politique.

9. Élie au Carmel : une confrontation différente

La confrontation du mont Carmel en 1 Rois 18 est parfois rapprochée de Daniel 2.

Élie se trouve face aux prophètes de Baal et la question posée concerne l'identité du véritable Dieu :

« Si l'Éternel est Dieu, suivez-le ! Si c'est Baal, suivez-le ! » (1 Rois 18.21).

Les prophètes de Baal invoquent leur dieu sans obtenir de réponse (1 Rois 18.26-29).

Élie prie ensuite et le feu tombe (1 Rois 18.36-38).

Le peuple s'écrie :

« C'est l'Éternel qui est Dieu ! C'est l'Éternel qui est Dieu ! » (1 Rois 18.39).

Le parallèle avec Daniel 2 réside dans la démonstration publique de la capacité du Dieu d'Israël à répondre là où les autres ressources religieuses échouent.

La différence doit cependant être maintenue : Daniel 2 concerne la révélation d'un mystère, tandis que 1 Rois 18 met en scène une confrontation cultuelle explicite entre l'Éternel et Baal.

10. Moïse et les magiciens d’Égypte

Les récits de l'Exode présentent également une confrontation entre Moïse et les magiciens d'Égypte.

Ceux-ci reproduisent certains premiers signes (Exode 7.11-12, 22 ; 8.3).

Mais leurs capacités atteignent une limite.

Devant la plaie des moustiques, ils déclarent à Pharaon :

« C'est le doigt de Dieu ! » (Exode 8.15 selon la numérotation de certaines traductions ; Exode 8.19 dans d'autres).

Ce récit est instructif parce qu'il ne présente pas les spécialistes étrangers comme nécessairement incapables de toute action.

La question est celle de la limite de leur pouvoir.

Ils atteignent finalement un point où ils doivent reconnaître une intervention qui les dépasse.

Daniel 2 possède une structure comparable : les sages eux-mêmes reconnaissent l'existence d'une limite infranchissable pour l'homme.

11. Il ne faut pas rendre tous ces récits identiques

Les rapprochements bibliques doivent être utilisés avec précision.

Moïse devant les magiciens, Élie devant les prophètes de Baal, Michée devant les prophètes d'Achab, Joseph devant Pharaon et Daniel devant Nébucadnetsar ne constituent pas cinq versions du même événement.

Les enjeux diffèrent.

Dans l'Exode, il s'agit notamment de la délivrance d'Israël et de la confrontation avec Pharaon.

Au Carmel, la question est celle du culte de Baal.

Dans 1 Rois 22, il s'agit de la véracité de la parole prophétique.

Dans Genèse 41, il s'agit d'interpréter un rêve concernant une famine.

Dans Daniel 2, il faut révéler un songe inconnu puis en donner la signification prophétique.

Le parallèle pertinent réside dans un principe commun : **les ressources humaines ou religieuses de la cour rencontrent une limite que seule l'action de Dieu peut franchir.**

12. La sagesse des nations n’est pas toujours présentée négativement

L'Ancien Testament peut reconnaître une sagesse réelle en dehors d'Israël.

1 Rois 5.10 déclare que la sagesse de Salomon dépassait :

« toute la sagesse des fils de l'Orient et toute la sagesse de l'Égypte ».

La comparaison suppose précisément que cette sagesse existait.

De même, Daniel 1 ne nie pas l'existence d'un système éducatif babylonien.

Le contraste biblique ne doit donc pas être caricaturé.

La révélation divine ne rend pas toute connaissance humaine fausse.

Elle affirme que la connaissance humaine possède des limites et qu'elle ne peut s'arroger ce qui appartient à Dieu seul.

13. Jérémie et les prétentions des sages

Jérémie formule cette limite de manière particulièrement forte :

« Que le sage ne se glorifie pas de sa sagesse, que le fort ne se glorifie pas de sa force, que le riche ne se glorifie pas de sa richesse. Mais que celui qui veut se glorifier se glorifie d'avoir de l'intelligence et de me connaître » (Jérémie 9.22-23).

Cette triple distinction entre sagesse, puissance et connaissance de Dieu éclaire Daniel 2.

Les sages babyloniens possèdent un savoir.

Nébucadnetsar possède la puissance.

Daniel possède finalement la révélation.

Mais Daniel refuse précisément de se glorifier de sa propre sagesse.

Il attribue tout à Dieu.

14. Ésaïe et la sagesse politique des puissances

Ésaïe critique également la prétention des puissances à fonder leur sécurité sur leur propre sagesse.

Concernant l'Égypte, il déclare :

« Où sont-ils donc tes sages ? Qu'ils te révèlent et qu'ils sachent ce que l'Éternel, le maître de l'univers, a décidé contre l'Égypte » (Esaïe 19.12).

Le texte confronte directement les conseillers du pouvoir à un dessein divin qu'ils ne maîtrisent pas.

Cette logique rejoint Daniel 2 : la véritable question n'est pas simplement de savoir qui possède le meilleur conseil politique, mais qui connaît le dessein de Dieu concernant les royaumes.

15. La révélation prophétique n’est pas une divination biblique

La ressemblance extérieure entre certaines situations ne doit pas conduire à confondre prophétie et divination.

Dans les deux cas, une information inconnue peut concerner l'avenir.

Mais leur logique théologique diffère profondément.

La divination cherche à obtenir une connaissance à partir de signes, de rites ou de techniques.

Le prophète biblique dépend d'une parole que Dieu choisit de communiquer.

Daniel 2 insiste particulièrement sur cette différence.

Daniel ne dispose d'aucune procédure lui garantissant la révélation.

Avec ses compagnons, il implore :

« la compassion du Dieu du ciel au sujet de ce mystère » (Daniel 2.18).

Le vocabulaire de la compassion exclut l'idée d'une technique contraignant Dieu à répondre.

16. La prière n’est pas une technique de divination

Cette distinction concerne également la prière.

Daniel prie et reçoit une révélation.

Il serait cependant erroné d'en conclure que la prière fonctionne dans le récit comme une technique alternative permettant automatiquement d'obtenir des informations cachées.

Daniel et ses compagnons demandent à Dieu d'intervenir.

Ils ne contrôlent pas sa réponse.

Le texte présente la révélation comme un acte de grâce :

« le mystère fut révélé à Daniel » (Daniel 2.19).

La prière exprime donc une dépendance, non une maîtrise.

17. Le véritable sage reconnaît la source de sa sagesse

Cette conception permet de comprendre pourquoi Daniel peut être qualifié de sage tout en refusant d'attribuer la révélation à sa propre sagesse.

Il existe une sagesse reçue de Dieu.

Daniel 2.21 affirme :

« Il donne la sagesse aux sages et la connaissance à ceux qui ont de l'intelligence. »

La sagesse authentique consiste notamment à reconnaître cette dépendance.

Le paradoxe du chapitre est donc que le plus sage des hommes présents devant Nébucadnetsar est précisément celui qui refuse de présenter sa sagesse comme autonome.

18. Une théologie applicable au pouvoir politique

Le thème dépasse finalement la seule question des rêves.

Les conseillers de cour participent à l'exercice du pouvoir.

Leur savoir sert le gouvernement.

Daniel 2 place cependant cette sagesse politique sous une limite théologique.

Ni le souverain ni ses conseillers ne connaissent l'ensemble de l'avenir.

Le roi peut prendre des décisions.

Il peut conquérir des territoires.

Il peut édicter des décrets.

Mais il ne maîtrise pas le cours complet de l'histoire.

Daniel 2.21 fournit la réponse :

« Il change les temps et les circonstances, il renverse et établit les rois. »

La limite de la sagesse de cour rejoint ainsi la limite du pouvoir royal.

19. Daniel 2 ne célèbre donc pas l’ignorance

La conclusion du chapitre ne doit pas être comprise comme une condamnation de l'étude, de la réflexion ou de l'acquisition des connaissances.

Daniel lui-même est formé.

Il agit avec discernement.

Il interroge Arjoc afin de comprendre la situation (Daniel 2.14-15).

Il sait parler au roi avec précision.

Le livre valorise donc l'intelligence.

Ce qu'il refuse est son absolutisation.

L'intelligence humaine est légitime dans son domaine.

Elle cesse de l'être lorsqu'elle prétend posséder par elle-même ce que Dieu seul peut révéler.

20. Une différence fondamentale entre sagesse et révélation

Daniel 2 permet finalement d'établir une distinction précise.

La **sagesse** utilise correctement la connaissance accessible.

La **révélation** communique une réalité qui ne serait pas accessible sans l'initiative de Dieu.

Les deux ne sont pas nécessairement opposées.

Daniel possède de la sagesse et reçoit une révélation.

Mais elles ne doivent pas être confondues.

La sagesse de Daniel lui permet notamment d'agir avec prudence lorsque le décret est publié.

La révélation lui permet de connaître le mystère qu'aucune prudence humaine n'aurait pu découvrir.

21. Conclusion

Daniel 2 appartient à une longue série de textes bibliques dans lesquels les pouvoirs humains et leurs spécialistes sont confrontés aux limites de leur connaissance.

L'Égypte possède ses magiciens.

Achab possède ses prophètes de cour.

Babylone possède ses sages, ses devins et ses Chaldéens.

La Bible ne nie pas que les civilisations humaines puissent développer de véritables connaissances. Daniel lui-même reçoit une formation approfondie dans la culture de Babylone.

Elle établit cependant une frontière.

La connaissance humaine ne peut pas devenir souveraine.

Le pouvoir politique ne peut pas commander la révélation.

La technique religieuse ne peut pas contraindre Dieu.

Le prophète ne possède pas la parole qu'il transmet.

Le sage ne possède pas de manière autonome la sagesse qu'il a reçue.

Daniel 2 exprime cette théologie avec une particulière netteté. Les Chaldéens arrivent au terme de leurs possibilités et reconnaissent qu'aucun homme ne peut répondre à la demande du roi (Daniel 2.10-11). Daniel ne conteste pas cette limite.

Il annonce ce qui change toute la situation :

« Il y a dans le ciel un Dieu qui révèle les mystères » (Daniel 2.28).

La supériorité manifestée dans le chapitre n'est donc finalement ni celle d'une civilisation sur une autre, ni celle d'un sage sur ses concurrents. Elle est celle de **la révélation du Dieu souverain sur toute prétention humaine à posséder par elle-même la connaissance de ce qui demeure caché**.

LEXIQUE

YHWH — Le tétragramme YHWH est le nom propre de Dieu utilisé dans la Bible hébraïque. Nom de Dieu : YHWH est considéré comme le nom le plus sacré de Dieu dans le judaïsme.
INF038 · https://schilo.org/inf038-yhwh/

POUR ALLER PLUS LOIN

ÉTUDE PRÉCÉDENTE	ANX025 - Joseph devant Pharaon et Daniel devant Nébucadnetsar : parallèles et différences https://schilo.org/anx025-joseph-devant-pharaon-et-daniel-devant-nebucadnetsar-paralleles-et-differences/
ÉTUDE SUIVANTE	ANX027 - Le titre « Dieu du ciel » dans Daniel 2 et sa portée biblique https://schilo.org/anx027-le-titre-dieu-du-ciel-dans-daniel-2-et-sa-portee-biblique/

GENÈSE 49.10

« Le sceptre ne s'éloignera pas de Juda, ni le bâton de commandement d'entre ses pieds, jusqu'à ce que vienne Schilo, et que les peuples lui obéissent. »

Pourquoi « Schilo » ?

Le terme « Schilo » apparaît dans la Genèse, au sein de la bénédiction de Jacob sur ses fils. Il est généralement traduit par « celui à qui cela appartient » ou « celui qui doit venir » — une prophétie messianique qui annonce un personnage issu de la tribu de Juda, à qui les peuples du monde obéiront. Pour nous, ce nom symbolise notre conviction centrale : Jésus est ce Schilo — le Messie annoncé, fils de David, fils d'Abraham, vers qui pointent toutes les Écritures. Notre site porte ce nom en hommage à cette prophétie et à Celui qu'elle désigne.

SOURCES ET DROITS

Cette étude : © 2026 Schilo — Tous droits réservés. Source : https://schilo.org/anx026-revelation-divine-et-sagesse-de-cour-dans-lancien-testament/, exportée le 04/11/2026. La version en ligne peut avoir été complétée depuis.